

## Discours d'Harold Watkinson devant l'Assemblée de l'UEO (Paris, 7 juin 1962)

**Légende:** Le 7 juin 1962, Harold Watkinson, ministre britannique de la défense, prononce un discours devant l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale (UEO). Il revient sur le problème de la défense en dehors de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et souligne notamment l'importance pour le Royaume-Uni de réaliser un équilibre entre ses engagements hors d'Europe et ses responsabilités au sein de l'UEO et de l'OTAN.

**Copyright:** Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive de leurs auteurs ou ayants droit.

Les demandes d'autorisation sont à adresser aux auteurs ou ayants droit concernés.

Consultez également l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/discours\\_d\\_harold\\_watkinson\\_devant\\_l\\_assemblee\\_de\\_l\\_ueo\\_paris\\_7\\_juin\\_1962-fr-73579759-1f68-41d0-ae7e-6037a67ecaae.html](http://www.cvce.eu/obj/discours_d_harold_watkinson_devant_l_assemblee_de_l_ueo_paris_7_juin_1962-fr-73579759-1f68-41d0-ae7e-6037a67ecaae.html)



**Date de dernière mise à jour:** 25/10/2016

*M. Goodhart (suite)*

ricaine dans cette partie du monde. La politique américaine au Kenya ne nous a certes pas toujours été particulièrement favorable. Je ne vois cependant pas d'inconvénient à ce que les Américains se fassent des adeptes dans un camp, alors que nous nous en faisons dans un autre. Quel que soit le camp qui arrive au pouvoir, ce seront toujours des amis que l'Occident aura su se faire.

De notre manque relatif d'unité, nous pouvons par moments, tirer une grande souplesse d'action sur le plan tactique. Il ne me déplairait absolument pas que mon pays, les États-Unis, la France et les Pays-Bas pratiquent, à l'égard de l'Indonésie par exemple, des politiques qui soient en apparence contradictoires. Dans une situation aussi complexe, nous devrions toutefois être d'accord pour ne pas être d'accord, et faire en sorte que nos désaccords ne soient pas dus à un accident ou à quelque mauvais dessein.

J'appuierai la recommandation parce que j'estime que, grâce à elle, nous aurons moins de chances de nous entr'égorgier accidentellement que de propos délibéré.

M. le PRESIDENT. — La discussion générale est close.

M. le président de la Commission des Questions de Défense et des Armements désire-t-il faire connaître son sentiment ?

M. KLIESING (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, je n'ai pas l'intention d'ajouter quoi que ce soit à l'excellent rapport écrit de M. Kershaw, pas plus qu'à ses déclarations orales. Je n'ai donc pris la parole que pour attirer sur un point l'attention de l'Assemblée.

Accablés de travail comme nous le sommes tous, nous ne pouvons étudier tous les documents qui nous sont envoyés, d'aussi près que nous le voudrions. Mais je vous demanderai de bien vouloir consacrer cinq minutes à parcourir, dans le rapport de M. Kershaw, l'annexe IV aux pages 13 et 14. M. Kershaw y a analysé, dans onze cas, les positions prises par les États membres de l'O.T.A.N. pendant la seizième session de l'Assemblée des Nations Unies en 1961, et il n'a pu en relever un seul, où l'accord se soit réalisé sur les questions politiques examinées.

Il est évidemment impossible que l'unanimité se fasse entre membres de l'Alliance atlantique, en toutes circonstances et sur toutes les questions politiques traitées ; mais le contraire, à savoir

que des divergences d'opinions se sont manifestées sur toutes les questions de cet ordre examinées à l'O.N.U., n'est quand même pas encourageant.

Je vous signale donc cette annexe IV comme un document qui démontre, de la manière la plus bouleversante, l'insuffisance de la coordination et de la consultation politique au sein de l'O.T.A.N.

M. le PRESIDENT. — L'Assemblée doit maintenant statuer sur le projet de recommandation contenu dans le Document 230.

En application des articles 34 et 35 du Règlement, le vote sur l'ensemble d'un projet de recommandation doit se faire par appel nominal, la majorité requise étant la majorité absolue des suffrages exprimés. Toutefois, si l'Assemblée était unanime, nous pourrions éviter un tel vote.

Il n'y a pas d'opposition ?...

Il n'y a pas d'abstentions ?...

Je constate que l'Assemblée est unanime.

*Je déclare donc le projet de recommandation adopté à l'unanimité<sup>1</sup>.*

#### **4. Allocution de M. Watkinson, Ministre de la défense du Royaume-Uni**

M. le PRESIDENT. — Nous avons la joie de recevoir parmi nous M. Watkinson, Ministre de la défense du Royaume-Uni.

En lui, nous saluons un pays qui a déjà beaucoup donné au monde et sur qui l'on compte beaucoup, d'une part, pour fortifier la famille européenne où il est impatientement attendu, d'autre part, pour enseigner un sens universel de notre civilisation et de nos devoirs.

En lui personnellement, nous saluons un homme que nous avons déjà eu l'occasion d'entendre et que nous entendrons avec la plus grande joie une nouvelle fois.

M. le Ministre, je vous donne la parole. (*Applaudissements*)

M. Harold WATKINSON (*Ministre de la défense du Royaume-Uni*) (Traduction). — Je vous remercie infiniment, M. le Président, de votre

<sup>1</sup>. Voir page 45.

*M. Harold Watkinson (suite)*

accueil et d'avoir su dire ce qui correspond certainement au vœu de mon pays. Nous souhaitons en effet, de tout cœur, deux choses : tout d'abord nous rapprocher de l'Europe, et ensuite voir l'Europe elle-même se pencher davantage sur le monde extérieur, sur ses problèmes et ses difficultés.

C'est à Londres, il y a un an, que j'ai eu la dernière fois l'honneur de m'adresser à l'Assemblée. Bien des événements ont — à ma grande joie d'ailleurs — contribué, au cours de cette année-là, à renforcer les liens entre mon pays et le continent européen. Peut-être faut-il voir un signe des temps dans le fait que je me retrouve, si peu de temps après, à nouveau parmi vous, mais cette fois à Paris. J'ai, bien entendu, fait le voyage en empruntant ce moyen de transport désuet qu'est l'avion. Bientôt, je n'en doute pas, c'est en voiture que je le ferai, en empruntant un pont ou un tunnel, à moins que ce ne soit en *hovercraft*. Quoi qu'il en soit, j'ai dû, cette fois encore, pour traverser la Manche, recourir à l'avion, ce mode de transport suranné.

L'an dernier, je vous ai exposé la façon dont les Britanniques envisagent de s'acquitter de leurs responsabilités en matière de défense, au sein de l'Union de l'Europe Occidentale et de l'Alliance atlantique. Je vous ai rappelé qu'il y a de nombreuses régions du globe où une agression risque de paraître plus facile et plus profitable pour les communistes qu'elle ne le serait en Europe et que, tantôt avec d'autres, tantôt seule, la Grande-Bretagne assume, dans ces régions, des responsabilités particulières. J'aimerais vous répéter ici quelques-uns de mes propos d'alors, car ils constituent le sujet de mon discours d'aujourd'hui. Voici ce que je vous ai dit l'an dernier :

« La terre est beaucoup trop petite à l'heure actuelle pour qu'il soit possible de circonscrire un conflit de quelque importance. Par conséquent, l'Europe a tout autant intérêt à préserver la paix en dehors de la zone européenne que dans le cadre du théâtre d'opérations européen. »

En répétant ces mots, je ne sous-estime évidemment pas l'importance de la défense de l'Europe. Nous autres, Britanniques, faisons partie de l'Europe. Il existe, j'en conviens, et nous le savons bien, ce que l'on pourrait appeler une conception européenne en matière de défense. Nous la partageons et le faisons, à mon avis, en toute con-

naissance de cause et avec beaucoup de compréhension. Nous savons qu'elle se dégagera avec plus de netteté à mesure que l'Europe nouvelle prendra forme, et si nous adhérons à la Communauté Economique Européenne, nous nous vouerons sans réserve à la défense de cette conception, dans ce domaine comme dans tous les autres. C'est pourquoi, en évoquant surtout, aujourd'hui, les problèmes de défense extérieurs au théâtre européen, comme le réclame votre rapport, j'ose espérer qu'aucun membre de cette honorable Assemblée ne doute du désir de la Grande-Bretagne de trouver les moyens qui lui permettront de jouer pleinement le rôle qui lui est dévolu dans la défense de l'Europe et dans la vie de l'Europe en général.

Comme je l'ai dit à plusieurs occasions à la Chambre des Communes, nous approuvons sans réserve la stratégie adoptée par le général Norstad pour l'Europe, et nous avons la ferme intention d'honorer les obligations que nous impose le Traité de Bruxelles, dont M. Housiaux fait état dans son rapport. J'ai déclaré l'année dernière, devant cette Assemblée, que notre décision d'avoir dorénavant une armée composée de militaires ayant contracté un engagement de longue durée, dont je parlerai dans un instant, nous vaudra une période de transition difficile. Lorsqu'on passe d'un cycle de deux ans à un cycle de six ans, il faut régler soigneusement le recrutement annuel, de façon à éviter que le nombre d'hommes libérés à l'expiration de la période de six ans ne soit trop élevé.

Mais permettez-moi de répéter ici ce que j'ai souvent dit à la Chambre des Communes. Nous nous considérons et prenons l'engagement d'agir comme un allié loyal au sein de l'O.T.A.N. et nous voulons porter, dès que nous pourrions raisonnablement le faire, à 55.000 hommes les forces que nous nous sommes engagés, par traité, à fournir sur le front du Centre-Europe. Ces forces seront appuyées par la réserve stratégique stationnée au Royaume-Uni. Nous ne sommes pas en mesure d'aller au-delà de ce chiffre, et j'espère pouvoir vous exposer, ce matin, certaines des raisons de cet état de choses.

Je voudrais, tout d'abord, me placer sur un plan général : aucun d'entre nous dans cette enceinte, j'en suis convaincu, ne veut voir l'Europe isolée du reste du monde. Nombre de pays européens ont tissé des liens d'amitié, des liens commerciaux et des liens d'influence d'un bout à l'autre du monde comme nous l'avons fait, par exemple, au sein du Commonwealth. Ces liens, il serait tragique de les rompre ou même de les

*M. Harold Watkinson (suite)*

laisser se distendre, fût-ce par négligence. Ils sont, je crois, un héritage de l'histoire, le patrimoine commun de l'Europe nouvelle, l'œuvre de nos peuples. Nous autres, Britanniques, souhaiterions voir l'Europe devenir, en quelque sorte, le noyau d'un rassemblement mondial de peuples libres. Considérant l'avenir, il faut que l'Europe tourne ses regards non vers elle-même, mais vers le monde extérieur, afin d'assurer son avenir économique.

Ce que je viens de dire me conduit tout droit à parler de ce problème de la défense en dehors de l'O.T.A.N., dont vous m'avez aimablement invité à vous entretenir aujourd'hui. Amitié, commerce, influence dans le monde, sont synonymes de responsabilités mondiales, et c'est là, bien entendu, que la défense intervient. En tant que ministre de la défense du Royaume-Uni, j'aimerais vous dire comment nous concevons nos responsabilités en cette matière, en dehors de l'Europe et de l'O.T.A.N., comment nous y faisons face et comment nous les harmonisons avec celles que nous assumons plus près de notre pays. Mais je voudrais, tout d'abord, féliciter M. Kershaw de son rapport sur la défense en dehors de l'O.T.A.N. A mon avis, il nous a exposé, avec beaucoup de clarté et de lucidité, les faits et problèmes qui se présentent à nous. Je voudrais ajouter que je suis parfaitement d'accord sur le thème général du rapport. J'estime que cette optique générale, qui consiste à porter nos regards vers l'extérieur pour considérer ces problèmes, est tout à fait juste.

Voici donc, pour commencer, comment se présentent nos responsabilités. Je les examinerai sous quatre rubriques : alliances de sécurité collective ; alliances bilatérales avec d'autres pays, en vertu de traités ou de traditions ; territoires britanniques d'outre-mer n'ayant pas encore accédé à l'indépendance ; pays du Commonwealth complètement indépendants, avec lesquels nous avons conclu des arrangements ou des ententes. Je ne les présente pas par ordre d'importance. D'ailleurs, je ne pense pas qu'il soit utile de savoir lesquels viennent en premier ni pourquoi. Si la paix est indivisible, il en est certainement de même de la politique en matière de défense.

Permettez-moi donc de vous rappeler brièvement les obligations formelles qui nous incombent en vertu des alliances de sécurité collective, auxquelles votre rapporteur a déjà fait allusion. L'O.T.A.N. mise à part, nous sommes

membres de plein exercice du C.E.N.T.O. et de l'O.T.A.S.E., et j'accueille avec une faveur toute particulière la suggestion préconisant un resserrement des liens entre ces trois organisations. Je suppose que nul d'entre nous ne contestera l'existence d'un lien entre le C.E.N.T.O. et l'O.T.A.N. La Turquie et nous-mêmes sommes associés au sein de ces deux organisations. Le C.E.N.T.O. comprend également l'Iran et le Pakistan. Le dispositif de défense de l'O.T.A.N. se trouve ainsi prolongé de manière à couvrir un flanc vulnérable. Je voudrais répéter, à ce propos, qu'un resserrement des liens entre l'O.T.A.N. et le C.E.N.T.O. servirait les intérêts des deux alliances.

En Extrême-Orient, l'O.T.A.S.E. prend la relève. Là encore, les appartenances se chevauchent. Les États-Unis, la France et nous-mêmes faisons partie de l'O.T.A.N. et de l'O.T.A.S.E., mais l'O.T.A.S.E. comprend également trois autres pays du Commonwealth : le Pakistan, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, ainsi que la Thaïlande et les Philippines. Ces grandes alliances de sécurité collective ont, toutes trois, un même objectif de défense : préserver l'intégrité des pays libres contre l'agression et la subversion communistes. Toutes imposent à leurs membres des obligations d'ordre militaire. Toutes devront, à mon avis, coopérer plus étroitement à l'avenir si nous voulons maintenir, en tous lieux, un dispositif de défense satisfaisant. Je suis convaincu qu'après avoir étudié l'excellent rapport de M. Kershaw, ses cartes et diagrammes, vous aurez une vue plus précise de l'immense frontière que ces alliances doivent couvrir, frontière où la défaillance d'un secteur aurait pour conséquence inéluctable une grave détérioration de la situation dans les autres secteurs.

Puis-je, plus particulièrement en tant que représentant britannique, rappeler sans fanfaronnerie, mais juste pour mémoire, et peut-être pour en tirer quelque fierté, que, la Grande-Bretagne étant le seul pays à être, pour le moment, membre de plein exercice de ces trois alliances, nous sommes le mieux en mesure de saisir le caractère global et indivisible du problème que pose, pour nous tous, l'existence de cette longue frontière — ou de ce long rideau, si vous préférez — qui sépare le monde libre du monde communiste. Tel est donc le problème essentiel qui se pose à nous en tant que membre de ces trois alliances qui, comme je pense et viens de le dire, doivent nous rapprocher plus étroitement les uns des autres.

Je voudrais maintenant examiner les accords ou autres arrangements en matière de défense



*M. Harold Watkinson (suite)*

que nous avons conclus, avec un certain nombre de pays, dans les régions du monde où nous sommes livrés à nous-mêmes, et peut-être en particulier dans la péninsule arabique et le Golfe persique. La plupart sont de petits pays et, faute d'une force internationale efficace, chargée d'y maintenir la paix, aucun d'entre eux, dans l'état actuel de son évolution, ne saurait espérer survivre longtemps sans notre aide. Il me suffira, je pense, de rappeler à cet égard les menaces dont Koweït a fait l'objet il y a un an.

La mission que nous remplissons dans ces régions du monde est quelquefois qualifiée d'« action de police », et je voudrais seulement ajouter, comme nous le disons souvent en Grande-Bretagne, que le sort d'un agent de police est souvent peu enviable. Néanmoins, telle est la responsabilité qui nous incombe. Nous devons accomplir cette tâche de maintien de l'ordre. Il faut bien que quelqu'un le fasse; et on ne saurait certainement pas lésiner en ce qui concerne les hommes, l'argent ou le matériel.

Nous demeurons également seuls chargés de la défense de nombreux territoires, grands et petits, qui sont répartis sur tous les points du globe et n'ont pas encore accédé à l'indépendance. Je pense que notre politique n'est ignorée de personne. Elle consiste à aider ces pays, aussi rapidement que nous le pouvons, à accéder au rang de nation souveraine. J'espère que l'histoire prouvera que nous n'avons pas échoué dans cette tâche. C'est pourquoi le nombre des territoires dépendants diminue constamment, mais il en reste encore beaucoup qui doivent passer par divers stades avant de parvenir à l'indépendance totale ou qui, tout en jouissant d'une autonomie interne complète, ne peuvent encore assumer de responsabilités extérieures, notamment en matière de défense extérieure.

Ainsi, certains délégués ici présents, seront peut-être surpris d'apprendre qu'il existe encore, dans le monde, plus de quarante territoires, britanniques ou non, qui comptent sur nous seuls pour assurer leur protection. Ils représentent, au total, une population de 32 millions d'hommes et, chose plus importante du point de vue de la défense, ils sont répartis sur tous les points du globe et séparés par des milliers de kilomètres de terre et de mer, des Fidji aux Bermudes, et des Seychelles au Sarawak. Tous ces peuples sont en train d'accéder au rang de nation, et, à mesure qu'ils y parviennent, ils désirent, bien entendu, assumer eux-mêmes une plus grande part de leur

propre défense, comme c'est d'ailleurs leur devoir. Nous nous en félicitons et les aidons en ce sens, mais, en attendant qu'ils y parviennent, c'est à nous, comme je viens de l'expliquer, qu'incombe la responsabilité d'assurer leur défense, et c'est une tâche à laquelle nous ne saurions nous soustraire.

Le fait qu'ils adhèrent à la famille des pays indépendants et libres du Commonwealth, m'amène au quatrième aspect de nos responsabilités en matière de défense, je veux dire la défense des pays indépendants du Commonwealth avec lesquels nous entretenons d'étroits rapports de famille. J'emploie le terme « famille » au sens littéral, car il n'est guère de foyer anglais qui ne compte un cousin canadien, un père ou un grand-père qui n'ait servi aux Indes, ou encore un oncle qui ne se soit établi en Australie ou en Nouvelle-Zélande. J'insiste sur ce fait, car vous risqueriez de vous demander pourquoi nous n'avons pas conclu d'alliances formelles avec nos associés du Commonwealth.

Nous avons, en fait, conclu fort peu d'alliances formelles avec ces pays indépendants du Commonwealth. Ils ont, évidemment, leurs propres forces armées qui sont très efficaces, et nous ne devons pas oublier, d'ailleurs, que certains d'entre eux professent, de temps en temps, des opinions différentes des nôtres en matière de politique intérieure ou étrangère. Je crois que nombreux sont ceux qui aimeraient savoir comment, si on le considère sous l'angle de la défense, cet ensemble assez lâche de peuples libres a pu devenir en fait une entité si remarquable. Cela s'explique par le fait que, spontanément, comme une chose allant de soi, sans bruit et sans formalisme, nous procédons à des échanges d'informations, de moyens de défense, de visites, de professeurs et de personnes. Voilà comment nous arrivons, dans une large mesure, à répartir efficacement notre charge militaire dans le monde entier. C'est là pour nous une leçon utile, car elle nous montre comment entretenir au mieux ces relations, dans l'ensemble du monde, peut-être.

Il s'agit, en l'occurrence, d'une association amicale et étroite, n'ayant pas de caractère formel et dont les membres demeurent unis par le désir qui les anime tous de vivre dans un monde libre, soumis au règne du droit. Mis à part, peut-être, les liens du sang, il n'existe vraiment pas de liens plus étroits que ceux de la communauté d'intérêts, de l'amitié et de la coopération. Le Commonwealth comporte, sans aucun doute, des rouages qui, dans le domaine de la défense, fonctionnent remarquablement bien. Il s'agit là, peut-être,

*M. Harold Watkinson (suite)*

d'une tradition que nous serons, j'espère, à même d'instaurer, en dehors du Commonwealth, à mesure que notre association européenne deviendra plus étroite et reposera sur des liens plus amicaux et plus personnels.

Telles sont, je viens de le dire, nos responsabilités, et nous ne saurions maintenir ces liens qui, comme je l'ai souligné, font partie de l'héritage de l'Europe si, sur le plan militaire, nous tournions le dos à tous ces pays et si nous nous dérobiaions à nos responsabilités envers eux. Ces pays ont, sans hésiter, recherché notre aide et nous sont venus en aide à leur tour, souvent sans y être obligés par traité. Notre dispositif militaire doit donc nous permettre de venir rapidement à leur aide en cas de besoin. Telle est notre position hors d'Europe, et elle est parfaitement résumée dans le rapport qui vous est soumis aujourd'hui. J'ai simplement tenté, pour ma part, d'y ajouter certaines des relations personnelles et des obligations découlant de traités qui contribuent à faire de tout cela un ensemble cohérent.

Permettez-moi maintenant d'évoquer la façon dont nous envisageons de faire face à ces responsabilités. Notre stratégie et le déploiement de nos forces doivent, bien entendu, pouvoir s'adapter aux circonstances. Au cours des deux ans et demi pendant lesquels j'ai été ministre de la défense du Royaume-Uni, j'ai pris l'initiative de demander une série de révisions radicales des divers aspects de notre stratégie, afin de faire face, si possible, aux exigences d'un monde en constante évolution, surtout peut-être dans le domaine des progrès scientifiques et techniques. Je suis certain que le rythme de ces progrès se maintiendra ; il est même possible qu'il s'accélère. De même, nous pouvons être sûrs que la pression exercée par le monde communiste, même si elle prend des formes nouvelles, se fera sentir inexorablement pendant toute cette période et qu'elle s'exercera partout où nous semblerons être en position de faiblesse.

La conclusion que nous avons tirée de cet état de choses, c'est que nous devons pouvoir porter nos forces, avec une rapidité et une souplesse jamais atteintes, en des points parfois extrêmement éloignés. Nous sommes également parvenus à la conclusion que nos forces doivent être entraînées et équipées de façon à pouvoir combattre dans des conditions de climat, de terrain et de résistance ennemie très différentes, et qu'elles devront être bien moins tributaires qu'elles ne le

sont actuellement des installations terrestres fixes. Telle est la base de notre nouvelle stratégie.

Notre nouvelle stratégie donne donc la priorité absolue à la mobilité et à la souplesse, ainsi qu'à la concentration de nos troupes en un nombre limité de bases terrestres essentielles, d'où elles pourront se déployer par mer et par air. Ces bases de l'avenir seront la Grande-Bretagne, Aden et Singapour. Par « base », je n'entends pas uniquement une place forte dotée d'une garnison, mais un endroit où des troupes, des bateaux, des avions, des matériels et des approvisionnements pourront être stationnés en vue de participer à des opérations militaires se déroulant dans d'autres secteurs. Nous nous efforcerons également de leur donner une mobilité et une souplesse plus grandes, en maintenant des hommes et du matériel à bord, et en accroissant les moyens de transport aérien et maritime de nos troupes.

Bien entendu, nous continuons à maintenir des forces puissantes partout dans le monde. C'est ce qui a été clairement souligné dans le rapport qui vous est soumis. Je pourrais peut-être vous donner une idée de l'ampleur de notre tâche en vous disant que notre commandement au Moyen-Orient, basé à Aden, couvre une superficie de plus de 10 millions de kilomètres carrés, alors que notre commandement en Extrême-Orient, dont le siège est à Singapour, en couvre plus de 25 millions, sur terre et sur mer. Ces deux chiffres vous donnent, je pense, une idée assez précise de la façon dont nous devons parvenir à une souplesse et à une mobilité accrues, si nous voulons pouvoir nous acquitter de notre tâche.

L'autre point important développé dans le Livre blanc, et qui le sera par conséquent dans nos plans futurs, est le suivant : nous estimons devoir utiliser, de plus en plus, les voies maritimes et aériennes pour le transport des hommes et du matériel et pour le soutien des opérations terrestres. Pour y parvenir, il faut, à notre avis, que les trois armes travaillent et s'entraînent ensemble plus étroitement que jamais. Notre objectif hors d'Europe étant de mener le combat sur une base interarmes au moyen de *task forces* groupant les trois armes, nous avons modifié dans cet esprit la structure du commandement et les rouages centraux de mon propre ministère. Je ne m'étendrai pas davantage sur ce point. Ceux qui s'y intéressent le trouveront exposé, avec toute la clarté voulue, dans notre Livre blanc de cette année sur la défense.

*M. Harold Watkinson (suite)*

Il y a, en outre, une remarque que je crois bon de faire. Nous estimons que nos forces stationnées outre-mer, et notre capacité croissante de les renforcer rapidement en cas d'urgence, représentent une garantie précieuse contre les empiètements et l'infiltration ennemis. A notre avis, les perspectives de paix mondiale ne seraient pas améliorées si nous affaiblissions ces forces. Bien entendu, en soulignant ce point, je n'oublie pas le rôle primordial joué par nos alliés et, en particulier, par nos amis américains, dans l'Asie du sud-est, le Pacifique et ailleurs. Nous ne pourrions nous acquitter seuls de cette tâche, sauf, à la rigueur, dans les régions que j'ai déjà mentionnées, c'est-à-dire dans le Golfe persique et à Aden.

J'en viens enfin à la question de l'équilibre, question qui est fondamentale dans tout problème de défense. Comment réalisons-nous, comment devrions-nous réaliser l'équilibre entre nos engagements hors d'Europe et nos responsabilités au sein de l'Union de l'Europe Occidentale et de l'O.T.A.N. ? Quels sont les facteurs limitatifs ? Je crois pouvoir répondre, en gros, à la première question en disant que nous vivons tous dans un monde où, du point de vue de la défense, les distances diminuent de jour en jour. Essayons, un instant, de voir ce monde avec les yeux des communistes, car c'est le critère dont nous nous servons en Grande-Bretagne pour analyser nos problèmes de défense. Les communistes n'ont pas fait mystère de leurs intentions. Vous vous souviendrez que, dans un discours qu'il a prononcé en janvier dernier, M. Khrouchtchev a distingué trois sortes de guerres : les guerres mondiales, les guerres locales, les guerres de libération et les soulèvements populaires. Il a exclu les premières, écarté les secondes comme trop dangereuses en raison des risques d'extension, et a promis l'appui soviétique aux troisièmes.

Mon collègue et ami, le Secrétaire à la défense des Etats-Unis a, dans un discours postérieur à celui de M. Khrouchtchev, interprété les paroles de celui-ci comme la preuve de sa décision de porter tous ses efforts sur les guerres d'agression déguisée. Je partage son point de vue, car c'est probablement ainsi, je pense, que les choses se passeront. Que faire de notre côté ? Si nous autres, Britanniques, disposions de ressources illimitées, nous pourrions faire face, en tout point du monde, à toute menace concevable ; mais il est des limites d'ordre pratique à notre effort de défense global, limites qui nous sont imposées par

des considérations d'ordre économique et par les problèmes d'effectifs. Vous reconnaîtrez cependant, je l'espère, que nous avons conçu notre effort en vue d'essayer de faire face à ce genre de menace.

J'aimerais dire un mot au sujet de notre décision de transformer notre armée en une armée composée exclusivement de militaires de carrière. Je suis convaincu que nous avons eu raison de le faire. Elle n'implique aucune critique à l'égard du service militaire ou du principe de la conscription. Nous avons besoin de combattants ayant contracté un engagement de longue durée, si nous voulons nous acquitter de nos responsabilités dans des régions aussi éloignées les unes des autres que le sont Hong-Kong et les Antilles. Un service militaire de deux ans ou moins répond parfaitement, dans un grand nombre de cas, aux besoins de la défense de l'Europe, mais, en ce qui nous concerne, un tel système entraîne un gaspillage considérable d'une main-d'œuvre déjà rare, que nous ne pouvons nous permettre. Si vous avez étudié nos statistiques de recrutement, vous avez pu constater que nous avons réussi et que nous réussissons encore à recruter des militaires de carrière à un rythme bien supérieur à celui que prévoyaient certains de nos critiques. Nous espérons parvenir à mettre sur pied nos forces de carrière, afin que nos besoins répondent à notre politique de défense à l'échelon mondial.

Depuis plusieurs années, nous maintenons à environ 7 % le taux annuel du revenu national brut consacré à la défense, et ceci bon an mal an. Cette année, nous lui consacrerons 1.721 millions de livres, c'est-à-dire nettement plus qu'en 1961-1962. Comme il ressort du Livre blanc sur la défense, nous n'écartons pas systématiquement un nouvel accroissement de nos dépenses en termes absolus, dans ce domaine, si notre revenu national augmente comme prévu.

Nous estimons que, dans l'ensemble, c'est là un résultat satisfaisant, quelles que soient les normes utilisées, et nous sommes, en outre, parfaitement convaincus qu'il nous faut maintenir cet équilibre dans nos dépenses. Certes, nos dépenses de défense doivent être suffisantes — et, à mon avis, 7 % du produit national brut représente un chiffre raisonnable. Mais nous devons nous garder, en même temps, de consacrer, à la défense, des dépenses qui risqueraient de nous empêcher de faire tout ce qui est nécessaire, par ailleurs, pour conserver à notre monde libre sa vigueur et sa prospérité. Mais, encore une fois, 7 % me paraît être un chiffre raisonnable.



M. Harold Watkinson (suite)

En conclusion, je voudrais simplement dire que j'ai tenté d'exposer brièvement les considérations qui sont celles du gouvernement britannique, lorsqu'il décide de quelle façon et dans quels domaines il doit apporter sa contribution à la défense. Nous avons fait de très gros efforts pour réaliser un juste équilibre, et je crois que, dans l'ensemble, nous y sommes parvenus. Comme je l'ai déjà dit, nous devons continuer à jouer pleinement le rôle qui nous est dévolu au sein de l'U.E.O. et à l'O.T.A.N. Comme vous l'avez reconnu en approuvant le rapport, nous assumons également, en dehors de l'O.T.A.N., de lourdes obligations, qui sont en relation directe avec la sécurité de l'Europe et de la zone de l'O.T.A.N. dans son ensemble. Je crois pouvoir dire, en toute sincérité, que nous avons la conviction d'agir en bons Européens et en loyaux alliés, en agissant comme nous le faisons en dehors de l'Europe et de l'O.T.A.N.

Pour terminer, je voudrais ajouter ceci : nous autres, Britanniques, désirons faire face, ensemble, à ces problèmes. Nous croyons, en effet, que les hommes de notre génération peuvent faire en sorte que ceux qui viendront après nous éprouvent moins de difficultés à maintenir et à conserver vivante notre conception de liberté, de justice et de tolérance. En toute sincérité, je crois que c'est là une tâche que nous ne pourrions accomplir qu'ensemble. C'est dans cet esprit que mes collègues à Westminster, les chefs militaires de mon pays et moi-même nous attaquons à cette tâche immense, difficile, complexe : conserver, à notre monde libre, sa liberté.

M. le PRESIDENT. — Je remercie M. le Ministre de la défense du Royaume-Uni, qui a une seconde bonté, celle d'accepter de répondre à vos questions.

La parole est à M. Prior-Palmer.

Sir Otho PRIOR-PALMER (*Royaume-Uni*) (Traduction). — A propos des déclarations de M. le Ministre de la défense, et du rapport qui a été approuvé, je voudrais poser une question sur l'existence ou l'absence de liaison entre l'O.T.A.N. et d'autres organismes de défense.

Comme je l'ai déjà dit devant cette Assemblée, je n'estime pas que la liaison soit assez étroite. Je ne sais pas si M. le Ministre pourra répondre, pour des raisons de sécurité. Je comprendrais très bien qu'il ne le puisse pas. Mais j'aimerais beaucoup savoir si les différentes organisations de défense travaillent, de concert, à l'élaboration

d'un plan d'ensemble. Je ne crois pas que la liaison soit assurée comme elle devrait l'être. Il doit sûrement y avoir quelqu'un qui est chargé d'établir un plan d'ensemble qui s'appliquerait automatiquement en cas de conflit mondial.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Scott-Hopkins.

M. SCOTT-HOPKINS (*Royaume-Uni*) (Traduction). — M. le Ministre de la défense estime-t-il que la standardisation des armes et des armements se fait à une cadence suffisamment rapide ? A-t-on organisé à ce sujet, sur une échelle suffisante, des échanges de connaissances et de renseignements ?

M. le PRESIDENT. — M. le Ministre, voulez-vous répondre à ces questions ?

M. Harold WATKINSON (*Ministre de la défense du Royaume-Uni*) (Traduction). — En réponse à la première question, concernant un plan d'ensemble, je ne dois évidemment pas enfreindre les règles de sécurité qui s'imposent, mais je puis dire ceci : il y a déjà une amorce de contacts plus étroits entre le C.E.N.T.O. et l'O.T.A.N. Je suis sûr que c'est une bonne chose. J'espère que ces contacts se développeront normalement et raisonnablement, et qu'on arrivera, en définitive, à un plan commun. Nous devons leur en laisser le temps. Il n'existe pas, à l'heure actuelle, à ma connaissance, de contacts entre l'O.T.A.S.E., le C.E.N.T.O. et l'O.T.A.N., à l'exception de ceux qui se produisent grâce à l'appartenance de certains pays à ces différentes organisations ; j'espère toutefois sincèrement que de tels contacts vont maintenant pouvoir être organisés.

Personnellement, et sans aucun engagement — ce qui ne serait pas de mon ressort, mais de celui des organismes qui ont pour fonction de veiller aux alliances, de leurs secrétaires généraux, de leurs chefs militaires, etc. — la seule suggestion que je puisse faire est, d'abord, qu'il serait bon que des experts militaires de ces trois alliances se rencontrent et s'entretiennent de leurs problèmes militaires communs ; ils s'apercevraient alors que ces problèmes leur sont bien plus communs qu'ils ne l'imaginent, et ils verraient ensemble quel serait le meilleur moyen de les résoudre. Il y aurait là quelque chose d'utile et de constructif, et je m'efforcerais, quant à moi, d'encourager autant que je le pourrai une coopération de cette nature.

Mes collègues britanniques savent très bien que la coopération en matière d'armements est mon



*M. Harold Watkinson (suite)*

cheval de bataille favori et, en me demandant d'en parler, ils courent un grave danger. Je vais tâcher cependant d'être bref. Si l'O.T.A.N., pour commencer, et toutes les alliances, n'arrivent pas à se répartir peu à peu la production d'armements mieux qu'elles ne le font aujourd'hui, nous n'arriverons jamais, avec les crédits que nous pouvons affecter à la défense, à une efficacité suffisante.

Mais cette tâche est délicate et ardue. Il vous intéressera peut-être de savoir, par exemple — la plupart d'entre vous le savent probablement déjà — quelle est la durée du cycle d'un système d'armes. En allant très vite, nous pouvons l'achever en moins de sept ans. Pour les armements plus compliqués, le cycle, depuis la conception par les savants jusqu'à la mise en service de l'armement fini, peut atteindre dix ans. Nous ne devons donc pas nous montrer trop impatients. Toutefois, force nous est de remarquer que le nombre des matériels finis que nous avons fabriqués jusqu'à ce jour dans le cadre de l'O.T.A.N. et, a fortiori, dans un cadre plus large, est très insuffisant. A la réunion de l'O.T.A.N. à Athènes, nous avons eu de très utiles échanges de vues à ce sujet. Nous étions tous parfaitement d'accord pour affirmer que nous devons redoubler d'efforts pour accélérer les choses.

Je puis donc, aujourd'hui, vous signaler seulement que l'O.T.A.N. a toujours la volonté d'essayer de hâter le processus. Pour ce qui est de mon pays, il y contribuera dans toute la mesure de ses moyens. J'espère qu'un jour, au moins, nous verrons certains matériels finis.

M. le PRÉSIDENT. — Nous vous remercions, M. le Ministre.

**5. Application du Traité de Bruxelles:  
Réponse de l'Assemblée aux chapitres I, II B,  
III et IV du Septième rapport annuel du  
Conseil**

*(Discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements et vote sur le projet de recommandation, Doc. 233 et amendement)*

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle la présentation et la discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements portant réponse de l'Assemblée aux chapitres I, II B, III et IV du Septième

rapport annuel du Conseil et le vote sur le projet de recommandation, Document 233 et amendement.

La parole est à M. Housiaux, rapporteur de la Commission des Questions de Défense et des Armements.

M. HOUSIAUX (*Belgique*). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, je suis fort heureux de la présence, au banc du Conseil des Ministres, de M. le Ministre de la défense du Royaume-Uni, M. Watkinson.

En effet, c'est peut-être une vieille habitude parlementaire, mais on prend très difficilement l'habitude, qui semblait s'être instituée depuis un certain temps à l'Assemblée de l'U.E.O., de s'adresser à un Conseil qui n'est représenté ni par les Ministres eux-mêmes, ni par leurs délégués. C'est la raison pour laquelle je me réjouis particulièrement de la présence de M. le Ministre de la défense du Royaume-Uni.

Mesdames, Messieurs, le premier sujet que je désire exposer à l'Assemblée est un sujet qu'elle connaît : c'est la nécessité d'instituer, au niveau de l'Union de l'Europe Occidentale, un contrôle parlementaire suffisant sur les dépenses effectuées par les sept membres de l'organisation.

C'est un vieux sujet, à propos duquel le dialogue est engagé depuis près de huit ans entre l'Assemblée et le Conseil. Nous en connaissons la justification ; au moment où nous sommes, et pour des raisons que je trouvais tout à l'heure dans l'exposé de l'honorable ministre britannique, il est impossible, désormais, de contrôler, comme il convient, les dépenses d'armement au niveau national ; si nous désirons instituer un contrôle parlementaire, ce contrôle ne peut s'exercer qu'au niveau international et, en tout premier lieu, à l'U.E.O., seul organisme où une assemblée est prévue et où un contrôle est possible.

Les sommes qui sont en cause sont considérables ; les dépenses de défense de 1960 représentaient 13 milliards 356 millions de dollars pour l'U.E.O., soit 21 % des dépenses globales de l'O.T.A.N. Si l'on traduit cette somme en monnaie française, on arrive à une nécessité de contrôle portant sur 66.780 millions de nouveaux francs.

S'il s'agit des dépenses pour l'infrastructure commune de l'O.T.A.N. en 1961, c'est une somme de 472 millions de nouveaux francs français qui est en cause. A ce jour, le total des dépenses d'infrastructure portant sur la période de 1950 à 1964, est de 16.770 millions de nouveaux francs français.